

75102684

4 NOVEMBRE 1975.-

LUSSAULT SUR LOIRE.--(37)

Heure : 18 H 45

oooooooooooooooooooo

TEMOIN : M. CHAPUT Jean Louis, 19 ans, viticulteur, domicilié à HUSSEAU (groupe d'habitations rattaché à la commune de Montlouis sur Loire).

LIEU : Les communes de LUSSAULT et de MONTLOUIS SUR LOIRE sont situées sur la rive gauche de la Loire en bordure de la RN 75I.

Le terrain est mollement vallonné, presque essentiellement planté de vignobles, entrecoupés de petits bois de feuillus et de plantations de conifères, genre "épicéa". Début de crétacé supérieur, carrefour de plusieurs zones de constitution différente, au NORD et à l'EST (Turonien supérieur) du fœu jaune. A l'OUEST formation alluviales hautes, au SUD, alluvions anciennes. Entre les blocs Nord et Sud deux étroites bandes de limons de plateaux et d'argiles à silex (silex du Turonien). Pas de faille à ma connaissance. La zone d'observation est coupée par une route goudronnée le long de laquelle passe une ligne électrifiée haute tension. Les habitations sont à environ 800 m de cette zone.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES ; Ciel couvert, très peu d'étoiles visibles, ni vent, ni brouillard (nouvelle lune le 3 NOVEMBRE de ce même mois) activité aérienne nulle.

TEMPS D'OBSERVATION : 3 minutes environ.

LES FAITS : Le témoin travaillait au labourage des vignes, il travaillait aux phares car la nuit était tombée. Aucun

moment donné la charrue a " bourré " selon la propre expression du témoin, c'est-à-dire qu'elle offrait une résistance anormale. Voulant remédier à l'incident, M. CHAPUT est descendu de son tracteur. Ses yeux se sont portés un instant vers la ligne d'horizon, c'est alors qu'il a perçu une grosse boule rouge stabilisée à environ 500 m du lieu où il se trouvait. La boule avait la forme et la taille du soleil levant, le contour était net sans halo, la lumière qu'elle émettait changeait d'intensité sans jamais aveugler ni éclairer le paysage alentour. Cette boule est restée environ trente secondes à la même ~~place~~ place, puis s'est mis en mouvement pour se rapprocher du témoin. La vitesse de l'objet était constante et très lente. Au cours de son déplacement, l'objet s'est arrêté deux fois et sembla perdre de l'altitude à chaque arrêt comme si son propre poids l'attirait vers le sol. Le phénomène finit pas s'immobiliser au-dessus d'un petit bois situé à environ 200 m de M. CHAPUT, à une hauteur approximative de 50 mètres. Cet objet semblait avoir environ 10 mètres de diamètre. Le témoin observa l'objet pendant environ III minute, puis soudainement, de part et d'autre de l'objet principal, à environ 3 m de celui-ci, s'allumèrent deux boules blanches et jaunes qui se mirent à clignoter très rapidement en émettant une lumière assez violente. Dans le même temps l'objet principal est passé du rouge vif, à l'orange. Malgré qu'il ait mis ses phares en puissance maximum, le témoin n'a pu distinguer la partie de ou des objets non ~~éclairés~~ éclairés. Le témoin est resté environ deux

minutes sur les lieux. Les feux clignotants fonctionnaient à une telle vitesse et une telle intensité que le témoin prit peur et quitta les lieux précipitamment. Au cours de sa fuite, M. CHAPUT s'est retourné une fois et a constaté que l'objet avait quitté lui aussi les lieux et semblait être retourné vers l'endroit où il le vit la première fois.

REMARQUES : M. CHAPUT constata que les évolutions de l'objet semblaient indiquer qu'il était parfaitement autonome. Les deux boules clignotantes semblaient appartenir à l'objet et se trouver à ses extrémités.

M. CHAPUT n'a perçu aucun bruit autre que celui de son tracteur qui tournait au ralenti. A aucun moment le moteur de ce tracteur n'a changé de régime. La montre n'a subi aucune altération. Le témoin n'a subi aucune lésion, son acuité visuelle est normale, il n'a pas fait de rêve à la suite de son observation.

A aucun moment M. CHAPUT n'a assimilé son observation à un phénomène connu ou à un avion ou un hélicoptère etc... Le témoin semble parfaitement équilibré, intelligent et parle de son observation avec facilité. Avait vaguement entendu parler de soucoupes volantes et y croit fermement depuis son observation. Il s'est confié à ses parents dès son retour et à quelques camarades puis s'est tu en raison des moqueries dont il était l'objet.

ENQUETE DE M. CHENU.

L.D.L.N. N° 163 (Mars 1977) p. 21-22.